

CONCURRENCE OU RÉGLEMENTATION ?

VERSEMENTS aux ACTIONNAIRES

3,6 milliards d'€
de la part de GDF-SUEZ

2,5 milliards d'€
de la part de EDF

TARIFS DU GAZ

+80 %
de hausse entre
2005 et 2013

La dérégulation nous a été vendue comme un moyen de faire baisser les tarifs.

Le développement tous azimuts de la concurrence n'est pas le bon moyen pour consommer mieux et dépenser moins.

Les difficultés prégnantes des clients vis-à-vis de leur fournisseur génèrent 80 % de l'activité du médiateur de l'énergie.

La future loi de transition énergétique ne doit donc pas rester muette sur l'organisation de la production et de la distribution ainsi que sur les statuts et obligations des acteurs dans ce domaine.

La réappropriation publique est d'autant plus nécessaire que la transition énergétique nécessite une forte mobilisation des territoires.

- La bonne solution serait-elle alors de donner la priorité au développement des énergies renouvelables à un échelon décentralisé, mis en œuvre par les collectivités territoriales ?
- Comment gérer les compétences nécessaires aux métiers de l'énergie ?
- Comment assurer les investissements nécessaires à l'entretien des réseaux, des moyens de production ?

Pour une garantie démocratique.

Le système actuel est financé d'une manière centralisée. Grâce à une taxe payée par tous les usagers et qui permet l'égalité de traitement, c'est-à-dire le même prix payé pour la même prestation, tout citoyen bénéficie quel que soit l'endroit où il vit, des mêmes conditions de fournitures et prestations.

La programmation des investissements de production ou l'organisation des réseaux doivent impérativement relever d'un service public national.

L'égalité de traitement et l'aménagement harmonieux du territoire ne peuvent exister qu'au travers d'un échelon national fort et démocratique.

POUR UN PÔLE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

L'ÉNERGIE N'EST PAS UNE MARCHANDISE. La CGT propose de donner aux citoyens la maîtrise de ce secteur clé pour le fonctionnement de notre société en créant le Pôle Public de l'Énergie. Ce serait une structure juridique indépendante, qui fixerait un cadre législatif à toutes les entreprises du secteur. Le fonctionnement des entreprises serait démocratisé, les élus territoriaux et les salariés du secteur auraient des droits nouveaux et les associations d'usagers seraient concrètement impliquées. Le Pôle Public de l'Énergie favoriserait le développement des filières industrielles nécessaires aux réalisations à venir, financées par des fonds à inventer, échappant aux pratiques spéculatives. La CGT propose aussi de créer une Agence européenne de l'énergie, indépendante de Bruxelles avec pour mission de valoriser les groupements d'achats de long terme (le déficit de la balance commerciale est dû pour 55 milliards d'euros aux importations de pétrole et pour 16 milliards d'euros aux importations de gaz), la sécurité d'approvisionnement ou bien encore l'interconnexion des réseaux nationaux afin d'éviter les black-out. Opposer local et État ? La CGT propose de garantir la maîtrise publique à tous les niveaux !

Votre avenir vous appartient !
intervenez dans ce débat.



Retrouvez nos positions en flashant
le code ou sur www.fnme-cgt.fr



Impression : Rives presse Éditions Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique, merci - Photo : me - Naso
La consommation électrique de la Terre vue de l'espace.
Conception réalisation : Comovim

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CE QUI SE CACHE DERRIÈRE CES DEUX MOTS

COMPRENDRE
PROPOSER ET AGIR
MAINTENANT

voire avenir vous appartient



CE QUI SE PRÉPARE

(source UFE 2012).

69,5 %

de la consommation finale en France

Les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz dans une moindre mesure) sont les plus émettrices.

12 %

de la consommation finale en France

énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique).

17 %

de la consommation finale en France

le nucléaire.

Une loi pour septembre.

Le parlement débatera en septembre une loi sur la transition énergétique.

Qu'est ce que cela veut dire ? Pourquoi cela vous concerne ?

L'énergie est au centre du fonctionnement de nos sociétés industrialisées.

La loi en préparation aura des conséquences sur notre vie, car elle pourra changer le prix de l'énergie et modifier sa disponibilité pour tous les usages : transports, habitat, industrie et donc l'accès à l'emploi.

Tout le monde a entendu parler du réchauffement climatique et l'énergie est un facteur important dans le processus d'émission de gaz à effet de serre.

vous interpelle sur ce sujet important.

Ses militants et experts vous donnent leur position et arguments.

Ils vous invitent à vous les approprier, à les critiquer, à les amender.



QUELLES ÉNERGIES POUR QUELS BESOINS ?

transports



25 % de l'énergie consommée

résidentiel / tertiaire



44 % de l'énergie consommée

industrie



25 % de l'énergie consommée

agriculture



3 % de l'énergie consommée

(source UFE 2012).

Se loger, travailler, se déplacer, s'instruire, se soigner.

Il est impossible de vivre sans énergie. Se loger est un droit et travailler est nécessaire pour vivre, se nourrir et s'instruire. Et pour rendre ces éléments compatibles, il faut se déplacer.

La question de la rénovation de l'habitat ancien est certes cruciale.

Mais le coût de l'amélioration énergétique est estimé à 250 € ht le m².

Augmenter les coûts et les taxes (lesquelles représentent déjà de 30 à 70 % du prix selon le type d'énergie) est un acte profondément injuste et inégalitaire.

Ces nouvelles charges seraient répercutées sur les usagers faute de transports en commun et de l'éloignement domicile/travail dû en grande partie aux coûts des loyers.

Ainsi, la fixation des tarifs de l'énergie est une question centrale alors que la concurrence a appelé à les supprimer comme ce sera le cas dès le 1^{er} janvier 2015 pour les entreprises (qui répercuteront l'augmentation de leurs coûts sur leur personnel et les clients !).

Remplacer le nucléaire par les énergies renouvelables ?

ÉLEC-TRICITÉ
PAS DE STOCK

+

PAS DE VENT
PAS D'ÉOLIEN

+

PAS DE SOLEIL
PAS DE SOLAIRE

≠

ASSURER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PAYS

L'électricité n'est pas stockable facilement et à grande échelle.*

Aujourd'hui, il faut la produire au moment où elle est consommée. Au moment où tout le monde utilise de l'énergie l'hiver quand il fait nuit, il n'y a pas de soleil, le vent ne souffle pas toujours.

En l'état des technologies, aucune énergie ne peut à elle seule répondre aux besoins.

Le développement des énergies renouvelables doit être soutenu. Aujourd'hui, il fait l'objet d'une forte spéculation financière sur les factures d'électricité en obligeant d'acheter le courant d'origine éolienne ou photovoltaïque à des prix très supérieurs à ses propres coûts de production. Ce sont donc les clients et les salariés qui en font les frais.

Le nucléaire aura un rôle important à jouer. L'utilisation optimale de l'uranium dont les réserves sont limitées, nécessite le développement de réacteurs de génération IV, plus économes en déchets et plus performants en puissance produite sans émission de CO₂.

* Aujourd'hui, seul l'hydraulique permet, de par sa conception (réserve d'eau), de répondre en quantité et c'est pourquoi la CGT s'oppose fermement à la privatisation des barrages telle que prévue par la loi.

Sauver la planète et les humains en donnant l'accès à l'énergie à tous !

Le type de croissance mis en œuvre dans les sociétés industrielles atteint aujourd'hui ses limites. Il a contribué à une émission trop importante des gaz à effet de serre et se heurte à la raréfaction du gaz et du pétrole.

Nous pensons que les pays développés, qui ont le plus contribué à ces désordres, ont la responsabilité de les corriger par deux voies majeures : respecter les engagements de réduction des GES et agir contre la précarité énergétique dans le monde où 3 milliards d'humains sont privés d'énergie, en souffrent, migrent ou utilisent des moyens plus polluants. En France, du fait de la pression sur l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat, 3,4 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique.

Il faut éradiquer la précarité énergétique.

Concernant la rénovation de l'habitat, la CGT demande que l'état contribue à la création d'un fonds pour être efficace sur un dossier qui relève d'un enjeu national d'utilité publique. La recherche d'économies d'énergie ne peut pas être seulement individuelle. Elle implique des mutations dans l'urbanisme et les schémas de développement. Elle relève également de l'éducation dès le plus jeune âge par des comportements vertueux. Alors que la crise s'aggrave, il n'est pas raisonnable de viser une baisse de la consommation globale d'énergie. La CGT demande que les tarifs réglementés soient maintenus et que leur fixation soit faite de manière transparente par une commission pluraliste qui comprendrait des élus, des représentants syndicaux et des associations de consommateurs.

Pour un mix énergétique

incluant les énergies renouvelables, le pétrole, le gaz, le charbon avec le développement de techniques modernes comme le captage de gaz carbonique et le nucléaire. Nous défendons les budgets nécessaires à la recherche pour que les avancées technologiques permettent l'évolution des équilibres qui ne doivent pas évoluer de manière dogmatique, ce qui aurait pour conséquence une envolée non négligeable des prix. Il faut rechercher la production de l'énergie la moins carbonée (CO₂) à un tarif raisonnable. La CGT soutient l'idée de conforter le caractère public de ces moyens de production pour les extraire de la spéculation financière et garantir les moyens pour la sûreté des installations.